



SEA SMAGY

(Syndicat Eau Assainissement de St Martin d'Abbat & Germigny des Prés)
13 rue du Clos vert – 45110 St Martin d'Abbat
Tel : 02 38 46 17 02 – seasmagy@orange.fr – www.seasmagy.fr

Saint Martin d'Abbat le 02 Janvier 2020

Objet : PRELEVEMENT MENSUEL POUR LE REGLEMENT DES FACTURES EAU & ASSAINISSEMENT

Madame, Monsieur,

Suite à l'accord du **Conseil Syndical du 20 juillet 2018** (délibération 2018-06), le **Syndicat Eau Assainissement de Saint Martin d'Abbat & Germigny des Prés** (SEA SMAGY), vous informe qu'il est en mesure de vous proposer pour les consommations de l'année en cours, le prélèvement mensuel de vos factures d'eau et d'assainissement.

Cette possibilité, demandée par nombre de nos abonnés, vous permet ainsi de pouvoir étaler le paiement de vos factures dont le montant est parfois élevé, notamment pour les abonnés raccordées au réseau d'assainissement.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-dessous, au plus tard pour le **30 juin** de l'année en cours, afin que nous puissions préparer les documents nécessaires au prélèvement qui interviendra à partir du **10 Janvier** de l'année suivante.

Nous vous transmettrons ensuite, le dossier qui sera à compléter pour mettre en place ce prélèvement.

Vous remerciant de votre réponse,
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations

Denis THION
Président du SEA SMAGY



M (Nom et prénom)

Mme (Nom et prénom)

Adresse

.....
est intéressé(e) par le prélèvement mensuel pour le règlement des factures d'Eau & Assainissement.